

Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Depuis le 16 mars, les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont fermés. Certains LAEP ont ainsi adapté leurs activités depuis cette date en proposant une ligne téléphonique afin de les accompagner à distance. A compter du 11 mai, selon les territoires et l'évolution de la situation épidémique, la levée du confinement permet cependant d'envisager la reprise progressive d'activité en présentiel.

Lors de l'accueil :

- Respecter les horaires ;
- Se laver les mains et permettre aux familles de se laver les mains à l'arrivée ;
- Toujours utiliser la salutation distanciée ;
- Porter un masque grand public (pour les adultes principalement, le port du masque étant prohibé pour les enfants de moins de 3 ans) ;
- Respecter les règles de distanciation physique (1 m minimum) ;
- Garantir dans chaque pièce 4 m² / personne présente (enfants, parents et professionnel), en veillant à accueillir des petits groupes de 10 personnes maximum (parents et enfants inclus, hors professionnels) ;
- Afin d'éviter aux familles de se croiser, il est recommandé de plus accueillir de familles lorsque la jauge de 10 personnes est atteinte. Le LAEP est alors fermé : aucune autre famille ne pourra être accueillie, même après le départ de certaines d'entre elles ;
- Se laver les mains lorsqu'un professionnel passe d'une famille à une autre ;
- Les accueils à l'extérieur, lorsque les locaux le permettent, sont recommandées en veillant à nettoyer régulièrement les matériels de jeux d'extérieurs.

Après l'accueil :

- Se laver les mains ;
- Les jouets sont nettoyés après chaque plage horaire d'accueil de familles ; pour éviter de multiplier les opérations de nettoyage-désinfection au cours de la journée, il est possible de préparer en amont une série de bacs de jouets pour les différentes plages horaires de la journée, de changer de bac entre chacune d'entre elles et de nettoyer-désinfecter tous les bacs en fin de journée ;
- Les locaux sont nettoyés en fin de journée.

19/05/2020

